



## NOTE CONCEPTUELLE

"Œuvrer pour une approche inclusive et un meilleur suivi de la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale "

### I. CONTEXTE

Le Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes (CS-RRC) 2015-2030 reconnaît que la coopération régionale, sous régionale et transfrontalière reste essentielle pour soutenir les efforts des États, des autorités nationales et locales, ainsi que des communautés et des entreprises, pour réduire les vulnérabilités aux aléas

Il met en exergue entre autres, la nécessité d'une meilleure compréhension du risque dans toutes ses dimensions, le besoin de renforcer la gouvernance des risques, l'importance de la mise en place des plates-formes nationales, l'amélioration des mesures de préparation pour « reconstruire mieux », la maîtrise des parties prenantes et de leurs rôles, le renforcement de la coopération internationale et du partenariat mondial. Il reconnaît que les Plateformes mondiales et régionales pour la réduction des risques de catastrophe sont des mécanismes de cohésion entre les différents agendas, de suivi et d'évaluation périodique en soutien aux organismes de gestion des Nations Unies.

Il invite à des actions de niveau régional par le biais des stratégies et des mécanismes régionaux et sous régionaux convenus pour la coopération en matière de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) conformément au CS-RRC, afin de favoriser une planification plus efficace, créer des systèmes communs d'information et d'échange des bonnes pratiques ainsi que des programmes de coopération et de renforcement des capacités, en particulier pour faire face aux risques de catastrophes transfrontières communs.

Tout en approuvant le Programme d'Action Africain (PAA) pour la mise en œuvre du CS-RRC en novembre 2016, la 5<sup>ème</sup> réunion africaine de haut niveau sur la RRC a appelé tous les États africains, les Communautés Economiques Régionales (CER) à aligner leurs plans, leurs stratégies, leurs programmes avec le CS-RRC et le PAA. De plus, cette réunion a encouragé la coopération sud-sud, nord-sud et triangulaire pour renforcer et consolider la résilience aux catastrophes en Afrique ; et a appelé le Bureau des Nations Unies pour la RRC (ONUSIPC) à continuer de fournir un soutien institutionnel et politique pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la RRC en Afrique avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et les CER. Elle a enfin demandé aux institutions financières internationales, y compris la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale (BM) de considérer les priorités du PAA lors de l'assistance financière et technique à travers des approches intégrées de la RRC (Déclaration de Maurice du 25 novembre 2016).

La Déclaration de Maurice reconnaît l'importance des efforts régionaux, nationaux et locaux pour mettre en œuvre le CS-RRC et ses priorités d'action à l'effet de renforcer les mécanismes de résilience aux catastrophes à travers des approches multi parties prenantes. Elle souligne l'importance du Groupe de travail africain, de la Plate-forme régionale africaine, des plates-formes sous régionales et nationales pour la RRC dans le renforcement du dialogue multisectorielle, la coordination et la mise en œuvre de la RRC.



## NOTE CONCEPTUELLE

### II. LA PLATEFORME ET LA CONFERENCE MINISTERIELLE AFRIQUE CENTRALE POUR LA RRC

La Plateforme sous régionale pour la RRC de la CEEAC (PfAC-RRC) est un forum annuel multi parties prenantes mis en place conformément au Cadre d'Action de Hyōgo pour la RRC. Il s'agit d'une rencontre technique de coordination régionale des partenaires, des experts et des acteurs dont le but est de disséminer les initiatives, d'échanger les expériences, d'évaluer les progrès accomplis et de faire connaître les innovations en ce qui concerne la RRC.

Le CS-RRC reconnaît que les Plateformes RRC constituent les meilleures approches de mise en œuvre. Il souligne également la nécessité pour elles de fonctionner comme des systèmes et des mécanismes cohérents, afin de tirer pleinement parti du potentiel de collaboration entre toutes les parties prenantes et tous les secteurs, à l'effet de fournir des conseils et des soutiens dans la mise en œuvre.

Le PAA pour la RRC met en exergue le rôle et la responsabilité majeur des CER dans la mise en œuvre et la coordination au niveau régional en tant qu'acteurs principaux fournissant des orientations stratégiques aux États Membres, facilitant la mise en œuvre des stratégies et des programmes régionaux; dans l'élaboration des protocoles et mécanismes de partage à travers des plates-formes sous régionales de RRC, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre des approches transfrontalières pour la gouvernance des risques.

En Afrique Centrale, les Plateformes sous régionales RRC (PfAC-RRC) servent également de segments techniques aux Conférences Ministérielles sur la RRC (CMAC-RRC) dont le but est entre autres l'adoption des résultats des plateformes, et leur soumission à la sanction des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEEAC. Sept PfAC-RRC et deux CMAC-RRC ont été conviées jusqu'à présent. La CMAC-RRC-01 qui s'est tenue à Libreville au Gabon en juin 2012 était précédée de la PfAC-RRC-02. Elle a adopté la Stratégie Afrique Centrale sur la RRC à travers la Déclaration de Libreville du 13 Juin 2012 approuvée par décision N°46/CEEAC/CCEG/XVI/15 de la 16<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'États et de Gouvernements de la CEEAC.

La CMAC-RRC-03 qui s'est tenue à Brazzaville au Congo le 13 Octobre 2017 conjointement avec la 3<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle Afrique Centrale sur la Météorologie, a entre autres adopté les recommandations de la PfAC-RRC-06, approuvant ainsi le Plan d'Action révisé pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale, accueilli favorablement la demande de la République Démocratique du Congo d'abriter la CMAC-RRC-04, convenu d'une tenue annuelle des PfAC-RRC et biennale des CMAC-RRC et sur la météorologie.

PfAC-RRC-07 organisée en début d'année à Bujumbura au Burundi a permis d'accroître la visibilité des actions de la CEEAC, de faciliter comme de tradition le partage d'expériences entre les experts des États et autres parties prenantes, d'évaluer le niveau de préparation aux urgences et de mise en œuvre des activités



## NOTE CONCEPTUELLE

prévues au plan d'action, de partager les initiatives nouvelles en faveur de la Réduction des Risques de Catastrophes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Résultat 2 du Programme ACP-UE pour la Résilience aux Catastrophes en Afrique au Sud du Sahara géré par la Facilité Mondiale pour la Prévention des Catastrophes et le Relèvement de la Banque Mondiale, la CMAC-RRC-04 sera organisée le 04 octobre 2019 à Kinshasa en RDC, et sera précédé du 30 septembre au 03 octobre 2019 de la PfAC-RRC-08 se tenant comme segment technique à la Conférence.

Le Secrétariat Général de la CEEAC voudrait également saisir cette occasion pour évaluer le niveau des préparatifs de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC) prévue tous les ans le 13 octobre, ainsi que les résultats de la 6<sup>ème</sup> Plateforme Mondiale pour la RRC de mai 2019 à Genève.

### III. OBJECTIF DE LA PFAC-RRC-08 et de la CMAC-RRC-04

La PfAC-RRC-08 et la CMAC-RRC-04 auront pour objectif principal d'évaluer le niveau des réalisations faites en 2019 dans le cadre du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale et d'échanger sur les perspectives en 2020. Elle aura comme objectifs spécifiques :

- ❖ D'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations de la PfAC-RRC-07 et du Communiqué Final au sortir de la CMAC-RRC-03 ;
- ❖ D'échanger sur les leçons apprises et les expériences acquises pendant l'année dans le cadre de la réponse à la Maladie à Virus Ébola (MVE), ainsi que la gestion des alertes ;
- ❖ D'échanger sur les mécanismes de financement du risque ;
- ❖ De faire connaître aux participants les actions prévues au niveau régional dans le cadre du Plan d'Action Afrique Centrale, ainsi que leurs rôles dans la mise en œuvre ;
- ❖ De mettre les bases pour l'élaboration d'un mécanisme de suivi du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale ;
- ❖ De faire connaître aux parties prenantes la méthode d'utilisation du site web régional pour la GRC ([grc-ceeac.org](http://grc-ceeac.org)) ;
- ❖ D'évaluer les retombées de la participation de l'Afrique Centrales aux fora internationaux (6<sup>ème</sup> Plateforme Mondiale et 24<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique - CoP24-CCNUCC), ainsi le niveau des préparatifs de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC) prévue tous les ans le 13 octobre ;
- ❖ D'obtenir l'approbation politique des recommandations de la PfAC-RRC-08 à travers la CMAC-RRC-04.

### IV. RESULTATS ATTENDUS



## NOTE CONCEPTUELLE

- ❖ Les contraintes de mise en œuvre des activités régionales et nationales sont identifiées et des pistes de solutions suggérées ;
- ❖ Les participants ont une meilleure connaissance de l'évolution de la MVE en RDC, et des suggestions faites en matière réponse face à cette épidémie ;
- ❖ De nouvelles expériences sont acquises par les participants en matière d'alerte précoce ;
- ❖ Les principales parties prenantes régionales sont outillées pour apporter leur contribution à la mise en œuvre des activités de niveau régional et national ;
- ❖ Des bases pour l'élaboration d'un mécanisme de suivi du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale sont définies ;
- ❖ Les parties prenantes clés régionales sont à mesure d'exploiter chacun selon son niveau d'accès le site web régional ;
- ❖ Les résultats au sortir de la 6<sup>ème</sup> Plateforme Mondiale pour la RRC sont partagées, ainsi que les enjeux de la participation à la CoP24-CCNUCC ;
- ❖ Le niveau de préparation de la JIPC-2019 dans les États est évalué et les expériences partagées pour une bonne organisation ;
- ❖ Les recommandations de la PfAC-RRC-08 sont approuvées à travers le Communiqué Final de la CMAC-RRC-04.

### V. STRUCTURE DE LA PFAC-RRC-08

La PfAC-RRC-06 sera structurée autour des sessions plénières **et parallèles**, des pré-événements et d'une descente in situ organisée par la RDC.

Un Bureau ainsi qu'un Comité de Rédaction seront mis en place pour la préparation des conclusions de la Plateforme et des conférences Ministérielles.

La CMAC-RRC-04 sera organisée autour des plénières d'ouverture, de présentation du Rapport de la PfAC-RRC-08 et de clôture, ainsi que d'un huis clos ministériel.

### VI. PARTICIPATION

S'agissant du plus grand forum multipartite sur la RRC en Afrique centrale, la PfAC-RRC-08 comprendra les délégués des États membres de la CEEAC du domaine de la Gestion des Risques et de la Protection Civile, les membres du REPARC ainsi que les experts des institutions régionales et internationales. Y prendront également part les experts des secteurs du Genre, Affaires sociales, des Sociétés Nationales Croix-Rouge, des institutions académiques et de formation, de la société civile, du secteur privé, des médias, organisations et institutions internationales, régionales, nationales et locales. Environ 150 participants seront attendus.

Près de 11 ministres des États membres de la CEEAC seront attendus à la CMAC-RRC-04.

Seront pris en charge les délégués des États membres de la CEEAC du domaine de la Gestion des Risques et de la Protection Civile, les membres du REPARC ainsi que quelques experts des secteurs du genre, Affaires sociales et des personnes ressources, à la limite des ressources disponibles.



## NOTE CONCEPTUELLE

Les participants pris en charge ou non devront indiquer leur volonté à prendre part à Mme Céline KEUBOU KUEMATSA, E-mails : [keuboucel@grc-ceeac.org](mailto:keuboucel@grc-ceeac.org), [keuboucel@gmail.com](mailto:keuboucel@gmail.com), et avec copie à M. Semingar NGARYAMNGAYE, E-mails : [semingarn@yahoo.fr](mailto:semingarn@yahoo.fr), [semingarn@gmail.com](mailto:semingarn@gmail.com) ainsi qu'à M. Dominique KUITSOUC, E-mails : [dkuitsouc61@grc-ceeac.org](mailto:dkuitsouc61@grc-ceeac.org), [dkuitsouc61@gmail.com](mailto:dkuitsouc61@gmail.com) au plus tard le 30 août 2019.

Les inscriptions se feront en ligne jusqu'au 10 septembre 2019, sur un lien qui sera communiqué en temps opportun. Il y a lieu de noter qu'il sera impossible de procéder à une nouvelle inscription passée ce délai.